



News letter

Juin 2023

Quand la gestion du patrimoine communal pose question !

Le Conseil Communal et donc les Conseillers du MCS ont été sollicités lors de la séance du mois d'avril, pour approuver une cession de bail à ferme portant sur des terrains appartenant à la commune de Sprimont.

La cession de bail à ferme est une pratique courante lorsque, par exemple, un fermier remet son exploitation

à un candidat repreneur; il cède les droits au bail qu'il détient sur des parcelles appartenant, dans le cas d'espèce, à notre commune, donc à nous, citoyennes et citoyens de Sprimont.

Dans le cas qui nous a été soumis, non seulement la convention comportait en droit, de nombreuses imprécisions et erreurs, mais surtout, elle vantait la cession d'un bail **verbal** intervenu entre l'administration communale et le fermier cédant !

Ce bail verbal, de surcroît, avait été, selon la convention, conclu le 1^{er} janvier 2018, jour férié... **Surprenant !**

Les conseillers du Mouvement Citoyen ont relevé le fait que la loi sur le bail à ferme en vigueur en 2018, stipulait que les baux à ferme portant sur des biens appartenant aux pouvoirs publics, donc aux communes, **doivent faire l'objet d'une soumission.**

La soumission est un procédé qui met en concurrence les fermiers qui convoitent ces terres. Les résultats de la soumission sont obligatoirement dévoilés lors d'une séance publique et les terres sont attribuées au candidat suivant un système à points (jeune exploitant, exploitant de terres voisines...), pourvu qu'il réunisse les conditions nécessaires pour pouvoir exploiter. Ce bail doit être sanctionné par un écrit, enregistrable, ainsi que le stipule le cahier des charges adopté par le Conseil Communal.

Et l'on nous parle d'un bail verbal ? Celui-ci ne peut être que caduc, sans effet !

Qui a bien pu consentir ce bail verbal, le premier janvier 2018, en violation totale de la loi sur le bail à ferme (1969 – 2019) et du règlement communal, mais encore, en vertu de quel mandat cette personne aurait-elle agi?

Les conseillers du Mouvement Citoyen en faisant valoir qu'il ne pouvait y avoir de cession de bail puisque le bail en question n'existait pas, ont obtenu que cette convention pour le moins caduque, soit retirée de l'ordre du jour.

Si le fermier contractant a pu agir de bonne foi, car le bail verbal était à l'époque autorisé exclusivement pour des biens appartenant à un propriétaire privé, le MCS s'inquiète. Certains bourgmestres n'ont-ils pas abusé de leurs droits au point de s'asseoir sur la réglementation ?

En matière de bail à ferme, à Sprimont, c'est le règne du bail verbal... **Vous avez dit bizarre ?**

Le MCS dit : c'est illégal et nos agriculteurs sont les premières victimes de cette insécurité juridique qui peut mettre en péril la reprise de leur exploitation !

Donnerie à Chanxhe le 30 septembre 2023

Une initiative de villageois de Chanxhe et Banneux,
soutenue par le groupe « économie circulaire » du MCS



Renseignements : 0485/36.72.65 ou 0497/78.03.79

Samedi 22 juillet 10h

Préparation citoyenne du Conseil Communal

Les conseillers communaux du Mouvement Citoyen vous invitent à préparer avec eux le Conseil Communal du 24 juillet 2023. Les différents points sont passés en revue et chacun est invité à donner son avis. Après débat, les participants optent pour la position qui sera défendue devant le Conseil Communal.



Si vous souhaitez participer, merci de nous en faire part au 0495/75.90.59 ou par mail à : mcsprimont2017@gmail.com, nous vous communiquerons le lieu de la réunion.

Les conseillers communaux du Mouvement Citoyen vous invitent à assister au Conseil Communal qui se tiendra salle du Conseil, administration communale de Sprimont.

Vous pourrez découvrir ou redécouvrir le fonctionnement de l'organe principal de gestion de notre commune.

En tant que citoyen, vous ne pourrez malheureusement pas vous exprimer.

Vous devrez quitter la salle lors de la discussion des points de l'ordre du jour annoncés à huis clos.

Les ordres du jour du conseil communal sont publiés sur la page facebook Mouvement Citoyen de Sprimont dès réception.

Lundi 24 juillet à 20h

Conseil Communal



Mardi 25 juillet 14h



Les Sprimontois, de plus en plus nombreux, recréent du lien, des relations, des rencontres, grâce à la marche.

Rendez-vous place Joseph Wauters à Sprimont pour une découverte des villages environnants.

Contact et renseignements : Marie-Paule Labeye(0497/78 03 79)

Le groupe « Pas à Pas » comme d'autres groupes d'actions et de réflexions est une activité citoyenne initiée par le MCS, Mouvement Citoyen de Sprimont.

Dimanche 20 août dès 14h

MUSIQUE
BALADE
familiale
BARBECUE
Jeux pour enfants

LOUVEIGNÉ

DIMANCHE **20** AOÛT 2023
DÈS 14H

UNE ORGANISATION DU MOUVEMENT
CITOYEN DE SPRIMONT
ET DE MÉMOIRE CULTURE ET SOCIÉTÉ

Départ Place des Combattants
entre 14 et 15h

Un parcours pédestre d'environ 5 km,
agrémenté de petits concerts,
UN JOUR (Piano-voix)
Bernadette LOX (histoires boisées)
COVER 7 (variétés)
Goûters et boissons à prix démocratiques

et à partir de 18 h
Assiette Barbecue + dessert
(18€)

Pain saucisse (6€)

Assiette végétarienne + dessert
(18 €)

Réservation repas pour le 17 août
au 0495/75.90.59 ou 0497/78.03.79
Inscriptions souhaitées pour la balade

Dates à retenir !

Mardi 5 septembre 20h–Foyer culturel de Sprimont

Une organisation de Mémoire Culture et Société



Conférence donnée par **Gilles PIRARD**, *formateur éducation-environnement*.

La Biodiversité et moi : la nature à ma porte et à ma portée...



Du pré fleuri au potager, de la mare à la haie, des nichoirs aux recoins secrets, tout un monde à découvrir, fait d'équilibres insoupçonnés et de gestes simples que chacun peut mettre en place pour aider la nature dans son jardin ou sur son balcon.

Vers une démocratie - construction

« L'idée de sagesse collective — c'est-à-dire l'idée selon laquelle on est plus intelligent à plusieurs, et qu'en général plusieurs têtes valent mieux qu'une — est au moins aussi ancienne que les Politiques d'Aristote. On pourrait dire que cette idée se trouve au cœur de toute entreprise collective, et peut-être même, de toute société. Les individus se rassemblent, parce qu'ils savent qu'ils peuvent obtenir davantage ensemble qu'ils ne le pourraient individuellement, et ils prennent des décisions de manière collective parce qu'ils croient que, du point de vue qualitatif, de telles décisions se révéleront en moyenne plus intelligentes que ne se révéleraient celles que chacun d'entre eux prendrait par lui-même. La position inverse, qui dénonce la « folie des foules » (Charles Mackay, 1841) et affirme que « trop de cuisinières gâtent la sauce », est cependant tout aussi commune ». (Hélène LANDEMORE).

Pour nous aider à y voir plus clair, le **MCS** organise une conférence ainsi qu'une table ronde avec un invité de marque. La table ronde est ouverte à celles et ceux qui s'intéressent à la démocratie participative.

Draguer les électeurs ou considérer les citoyens ?

Jo Spiegel

Vendredi 22 septembre à 20h

**Le concept de
la démocratie - construction.**



**Foyer culturel
Sprimont**



Jo Spiegel a été maire de Kingersheim (Alsace) de 1989 à 2020.

Il est régulièrement sollicité en France et à l'étranger pour appréhender son concept de la « démocratie-construction » mais aussi pour partager le lien entre transition écologique, justice sociale et transition démocratique.

Comme alternative à la « démocratie providentielle » descendante, passive et partisane, il propose l'approche exigeante d'une « démocratie-construction », lente, interactive et édifiante.

Etats-généraux permanents de la démocratie, Agora 15-20, Maison de la Citoyenneté, Conseils participatifs, sont autant d'étapes, d'outils et de lieux au service d'une grammaire démocratique qui a l'ambition de révéler en chacun sa vocation de citoyen et sa capacité de construire du commun.

De la même manière, il intègre le développement durable dans tous les projets qu'il conduit et est à l'origine du Plan Climat Énergie Territorial de l'agglomération mulhousienne.

Samedi 23 septembre à 9h
Table ronde en présence de
Jo Spiegel

**pour les citoyens qui souhaitent
s'engager dans la démocratie
construction**